

REPUBLIQUE FRANCAISE

RAPPORT N° 10

**CONSEIL DEPARTEMENTAL
DES BOUCHES-DU-RHONE**

REUNION DE LA COMMISSION PERMANENTE DU 29 Janvier 2016

SOUS LA PRESIDENCE DE MME MARTINE VASSAL

RAPPORTEUR(S) : M. PATRICK BORE

OBJET

Autorisation d'un déplacement à Londres - 2 eme trimestre 2016 - Mission de diplomatie et de coopération économiques " La Provence à Londres "

**Direction Générale Adjointe de l'Economie et du Développement
Direction des Relations Internationales**

PRESENTATION

ZONE DE L'ACTION :

Londres – Royaume Uni

THEME DE L'INTERVENTION :

Diplomatie économique – Mission Economique

OBJECTIFS DU PROJET :

Participation à la Mission économique commune à différents acteurs publics et privés locaux conduite à destination de Londres.

OBJET DU RAPPORT :

- Valider le principe du déplacement à Londres d'une délégation du Conseil Départemental des BdR en avril 2016,
- Autoriser la dépense inhérente à l'organisation de ce déplacement.

PRESENTATION DE L'ACTION

Contexte :

Il rappelle que 95% de nos entreprises sont des TPE ou petites PME qui considèrent ne pas être légitimes sur le marché de l'international. Il faut les accompagner.

Marché anglais : fort potentiel de croissance

Il est rappelé que l'arrivée de la liaison TGV avec Londres :

- C'est déjà 200.000 touristes
- Une opportunité de promouvoir à Londres le territoire dans ses savoir-faire et ses excellences
- une opportunité de créer des liens entre la Provence et ce territoire.

Le contenu de la Mission :

- Sur 3 thématiques essentielles : Numérique, Biotech et Tourisme (et art de vivre)
- Un package va être vendu aux entreprises souhaitant participer (entre 2.000 et 2.500 TTC). Pack « Clé en main » pour 2 jours
- Il est envisagé de réunir au moins 50 entreprises
- **Le programme**
 - o Visite de sites et rencontres d'entrepreneurs
 - o Des rendez-vous BtoB qualifiés
 - o Obtenir toutes les réponses pour développer son business
- Des rdv particuliers entre operateurs pouvant contribuer au développement économique du territoire : attractivité et rayonnement.

Dans la perspective de travailler en commun avec nos partenaires institutionnels et de favoriser le « jouer collectif », le CD13 effectuera les démarches nécessaires pour associer la Ville de Marseille à ce déplacement important.

AUTORISATION DE L'OPERATION

Caractère de la mission : Europe

Lieux : Londres – Royaume Uni

- **Dates :** 2ème trimestre 2016 (sous réserve de modification de date).
- **2ème quinzaine du mois d'avril**

Composition fonctionnelle de la délégation : la Présidente, des conseillers départementaux, d'agents du Département et des invités (soit des personnes qui, de l'extérieur, apporteront leurs concours à la bonne exécution et communication du déplacement).

Le budget de l'opération sera constitué de dépenses de transports, dépenses de séjour (restauration et hébergement), de frais d'assurance et de dépenses accessoires et nécessaires. Ce budget peut être évalué aujourd'hui à la somme prévisionnelle de 80 000 euros.

Un second rapport sera présenté à la Commission Permanente pour confirmer la date exacte à laquelle aura lieu ce déplacement.

Cette même Commission Permanente statuera sur la délivrance d'un mandat spécial aux Conseillers départementaux membres de la mission et identifiera également les invités.

INCIDENCES FINANCIERES

En cas de décision favorable, les dépenses correspondantes seront imputées sur les crédits inscrits à cet effet au Budget départemental.

Transport et séjour élus

N° programme	N° Opération	Libellé	Imputation
10 282	A créer	Déplacements Elus	65 021 6532

Transport agents et transport et séjour invités ou collaborateurs extérieurs occasionnels

N° programme	N° Opération	Libellé	Imputation
10 282	A créer	Déplacements Accueils	011 048 6232

Séjour agents

N° programme	N° Opération	Libellé	Imputation
10 363	A créer	Frais de déplacement	011 0202 6251

Prestations services

N° programme	N° Opération	Libellé	Imputation
10282	à créer	Prestations	011 048 6228

Déplacements élus

N° programme	N° Opération	Libellé	Imputation
16 018	à créer	Frais de mission et de déplacement	65 021 6532-1

CONCLUSIONS

Au bénéfice des considérations qui précèdent, et en application de la délibération N° 246 du 24 septembre 1999 portant dispositif-cadre de déplacements du Conseil Départemental en mission à l'étranger, je vous propose de vous prononcer favorablement sur :

- **l'autorisation de principe d'un déplacement au Royaume Uni** – Londres au 2ème trimestre 2016 (sous réserve de modification de dates).
- **l'intérêt départemental** de ce déplacement en mission.
- **la composition prévisionnelle de principe de la délégation**, composée de la Présidente du Cd des BdR, d'élus départementaux, d'agents de la collectivité et de personnalités qualifiées, nécessaires à la bonne réalisation de la mission.
- **le principe de la présentation d'un prochain rapport en Commission Permanente**, portant confirmation de la date de la mission, la composition précise de la délégation, les modalités de prise en charge des frais afférents ainsi que la demande de délivrance de mandats spéciaux aux conseillers départementaux qui participeront à ce déplacement.
- **La validation de la prise en charge directe par la collectivité** et ce, afin de notamment financer la prestation de service nécessaire et tous frais inhérents aux déplacements des élus et des agents de la Collectivité, ainsi que des personnalités qualifiées invitées, et des remboursements de frais. Ces frais peuvent être des frais de séjours, ainsi que ceux nécessaires et accessoires à l'organisation de la mission, des dépenses nécessaires de séjour sur place à l'étranger y compris toute dépense accessoire et nécessaire au bon déroulement de la mission.
- **L'affectation prévisionnelle de 80.000 € pour ce déplacement** sur les lignes 65 021 6532, 011 048 6232, 011 0202 6251, et 65 021 6532-1 et 011 048 6228 des crédits mis à disposition au titre de l'exercice 2016.

Signé
La Présidente du Conseil Départemental

Martine VASSAL